

PREFET DU DOUBS

SIDPC



**Règlement Départemental d'Alerte
Météorologique**

Date : 01.08.2017

Heure : 06h30

ALERTE METEOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE

Météo-France a classé ce jour, à 16h le département en VIGILANCE ORANGE en raison de la possibilité d'occurrence, dans les prochaines 24 heures, du phénomène suivant :

vent violent

canicule

neige ou verglas

orages

pluie ou pluie et inondations

grand froid

Il vous est demandé de bien vouloir:

- vous tenir informé de l'évolution de l'événement en consultant les réponders téléphoniques de la préfecture (03.81.25.10.33), de Météo France (08 99 71 02 25), du service gratuit Vigilance Météo France (05 67 22 95 00) et le site internet www.meteo.fr.
- pour les services : appliquer les dispositions du Règlement Départemental d'Alerte Météorologique qui vous concernent et, s'il en existe, les dispositions ORSEC spécifiques au risque attendu.
- pour les autorités municipales : procéder à l'alerte des populations susceptibles d'être concernées par le phénomène annoncé et appliquer si nécessaire les mesures de sauvegarde et de protection des populations prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

MP JUNGBLUTH

Message déposé sur le répondeur de la préfecture du Doubs (03 81 25 10 33) :

Le département du Doubs est placé ce jour mardi 1^{er} aout 2017 en vigilance orange orages.
En fin d'après-midi, des orages potentiellement forts atteindront notre région.

Ces orages pourront être forts, accompagnés de grêle, de fortes rafales de vent et avec des intensités de pluie importantes pouvant atteindre 10 à 20 mm en 1 heure.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de l'événement en consultant les répondeurs téléphoniques de la préfecture (03.81.25.10.33), de Météo France (08 99 71 02 25), du service gratuit Vigilance Météo France (05 67 22 95 00) et le site internet www.meteo.fr.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement :

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- * En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.